

**CALENDRIER DE L'AMPHI DE CHOIX DE POSTE INTERNAT
ANNEE UNIVERSITAIRE 2010-2011**

1) PHASE 1 DE SAISIE DES VŒUX

Sur le site internet : <http://choixmed.sante.gouv.fr> aux dates indiquées ci-dessous.

Etudiants concernés : tous les étudiants qui ont participé aux ECN		
Du 17 au 24 août 2010	Saisie et modification des vœux	Pas de simulation d'affectation
Du 25 août au 9 septembre 2010	Saisie et modification des vœux	Simulation des affectations

2) PHASE 2 DE SIMULATION DES AFFECTATIONS POSSIBLES APRES INTEGRATION DES VALIDATIONS DU SECOND CYCLE

Sur le site internet : <http://choixmed.sante.gouv.fr> aux dates indiquées ci-dessous.

Etudiants concernés : tous les étudiants qui ont validé le second cycle des études médicales		
Du 11 au 13 septembre 2010	Saisie et modification des vœux	Simulation des affectations

3) PHASE 3 AFFECTATION DEFINITIVE (AUCUNE PROCURATION NE SERA ADMISE)

l'amphi de choix de poste, se déroulera selon le calendrier indiqué ci-après, à l'adresse suivante : **CENTREX, 15 rue Bouquet 77315 LOGNES**, Il s'agit de la procédure de choix d'affectation définitive (discipline, subdivision et le cas échéant spécialité).

Environ 400 étudiants peuvent effectuer leur choix le matin, le reste l'après-midi.

Etudiants concernés : tous les étudiants qui ont validé le second cycle des études médicales		
Ouverture de l'amphi garnison de 8h30 à 12h puis à 13h30, fermeture après appel du dernier étudiant convoqué		
15 septembre 2010	Convocation par rang de classement	du 1 ^{er} au 700 ^{ème}
16 septembre 2010		du 701 ^{ème} au 1400 ^{ème}
17 septembre 2010		du 1401 ^{ème} au 2100 ^{ème}
20 septembre 2010		du 2101 ^{ème} au 2800 ^{ème}
21 septembre 2010		du 2801 ^{ème} au 3500 ^{ème}
22 septembre 2010		du 3501 ^{ème} au 4200 ^{ème}
23 septembre 2010		du 4201 ^{ème} au 4900 ^{ème}
24 septembre 2010		du 4901 ^{ème} au 5600 ^{ème}
27 septembre 2010		du 5601 ^{ème} au 6300 ^{ème}
28 septembre 2010		du 6301 ^{ème} au dernier

En cas d'absence constatée, les dispositions de l'article 7 de l'arrêté du 19 mai 2005 fixant les modalités d'organisation de la procédure nationale de choix de la discipline et du centre hospitalier universitaire de rattachement à l'issue des épreuves classantes nationales anonymes donnant accès au troisième cycle des études médicales vous seront appliquées.

Toutes les informations relatives à la procédure de choix de poste peuvent être obtenues sur le site www.cng.sante.fr, rubrique concours et examens.